



<http://sauvonslegrandecran.free.fr>
sauvonslegrandecran@hotmail.com

Urgent

Monsieur Bertrand DELANOË
Maire de Paris
MAIRIE DE PARIS
Place de l'Hôtel de Ville
75196 PARIS Cedex 04

Lettre Recommandée A.R.

Paris, le 23 Décembre 2005

Objet : Salle Gaumont Grand Ecran Italie

Monsieur le Maire,

Depuis notre dernière lettre ouverte, restée jusqu'ici sans réponse, nous apprenons avec consternation que la Société EUROPALACES s'apprête non seulement à fermer la salle GRAND ECRAN Italie, mais à la « désosser » dès le 2 Janvier.

Plus grave encore : "Le Parisien" d'hier confirme que les enseignes "Habitat" et "H&M" se partageront l'espace du Grand Ecran, ceci avant que la Commission Départementale d'Équipement Commercial, prévue courant Janvier, ait rendu sa décision sur les autorisations nécessaires à l'implantation de commerces.

Une telle annonce laissant supposer que les jeux sont faits d'avance, vous comprendrez que nous sommes en droit de nous poser les questions suivantes :

- Ce "marché" a-t-il fait l'objet d'une entente préalable entre EuroPalaces et la Municipalité, qui compte plusieurs membres au sein de la commission CDEC ?
- La société Europalaces a-t-elle choisi ce moyen pour faire pression sur la commission CDEC en la mettant devant le fait accompli, de sorte qu'il n'y ait plus aucun « retour en arrière » possible ?
- Dans le premier cas, quel serait alors le rôle exact de cette commission ?

Il faut se rendre à l'évidence : alors qu'un commerce peut aisément être remplacé par un autre, la destruction du "Grand Ecran" présenterait un caractère **irréversible**, et une perte inestimable, non seulement pour la ville, mais pour la région toute entière.

De notre côté, cela fait maintenant des mois que nous attirons votre attention sur les répercussions catastrophiques de ce saccage annoncé sur la vie du quartier, et notamment le devenir à terme de nombreux restaurateurs.

.../...

Opinion partagée par notre maire, M. Blisko, et par la plupart des parisiens et franciliens, majoritairement opposés à la transformation du Grand Ecran Italie en magasins. Comme eux, nous soutenons que la culture et le divertissement doivent avoir autant droit de cité au cœur de nos villes que la consommation à outrance. Nous n'avons à priori rien contre les commerces, mais pas à la place du Grand Ecran, et le centre commercial regorge déjà de magasins en surnombre.

Pour toutes ces raisons, et parce qu'il n'existe pas d'autre salle de ce type à Paris, nous vous avons demandé de faire classer le complexe cinématographique « Grand Ecran » par une règle d'urbanisme appropriée - comme le fut en son temps le Gaumont Rodin, avenue des Gobelins.

Cette demande, bien qu'appuyée par les milliers de signataires de la pétition pour la sauvegarde du Grand Ecran - auxquels se sont ralliées des personnalités politiques et artistiques de tous bords - s'est vue jusqu'ici refusée par la municipalité.

On nous oppose que cette salle de 650 places, à programmation unique, était déjà « obsolète » dès sa conception, période où les multiplexes commençaient à rencontrer les faveurs du public.

Si c'était le cas, pourquoi Nicolas Seydoux la considérait-il en 1993 comme l'écrin idéal pour présenter au public *les grands films populaires, qu'ils soient français ou étrangers* ? Et déclarait au Figaroscope : *le Grand Ecran est la salle de Paris qui fait le plus d'entrées sur un film déterminé ?*

Pourquoi rien n'a-t-il été fait alors pour lutter contre cette concurrence prévisible ? Ni pour diversifier la programmation de la salle - ce qui aurait été nécessaire - ni pour la rentabiliser selon la spécificité du cahier des charges, qui prévoyait des manifestations telles que congrès, conventions, avant-premières, etc ... inexplicablement abandonnées ?

De plus, qui nous dit que les spectateurs, lassés un jour des petits écrans, n'éprouveront pas le besoin de retrouver des émotions fortes sur écran géant ? Pourquoi alors risquer de détruire une des rares et dernières salles de Paris susceptibles de leur offrir de tels frissons ?

Aussi nous maintenons que rien ne justifie la destruction de cet équipement culturel unique en son genre, conçu aussi bien pour le spectacle vivant que pour le cinéma, qui a pour vocation de demeurer le grand pôle d'attraction économique et culturel du sud-est parisien qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être.

Plus grave encore : de l'avis unanime, il ressort que ce sont principalement les carences de la gestion Gaumont qui ont (délibérément ?) entretenu le déficit de cette salle hors du commun. Europalaces a ensuite eu beau jeu de justifier sa fermeture par la baisse de fréquentation ! Constat indubitable devant l'inexistence des moyens mis en oeuvre pour la relancer.

Que le Grand Ecran affiche souvent complet depuis novembre atteste par ailleurs que les efforts récents entrepris par la toute nouvelle direction de la salle commencent à porter leurs fruits, et que la désaffection du public n'a rien d'inéluctable.

Et on peut à juste titre s'interroger sur les véritables raisons qui poussent Europalaces à prévoir, non seulement la fermeture de la salle, mais - nous rapporte-t-on - sa mise en pièces dès le 2 Janvier prochain ! Acharnement incompréhensible aux yeux de tous, même de ses propres salariés.

Ce qu'on pouvait alors qualifier jusqu'ici de « non assistance à cinéma en danger », se révèle à présent « tentative d'assassinat » !

Tout aussi choquant : le fait qu'EuroPalaces fasse une opération immobilière avec des m2 acquis à un prix « culturel » auprès de la Mairie de Paris !

En attendant le plan de sauvetage réclamé depuis plusieurs mois auprès des pouvoirs publics, nous vous rappelons l'obligation d'Europalaces de ***participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement jusqu'en Novembre 2006. Ces obligations trouvant leur cause dans le caractère "d'équipement culturel" du complexe audiovisuel, caractère en considération duquel le prix de cession du terrain est déterminé.*** (extrait du cahier des charges)

C'est pourquoi, nous vous demandons instamment, Monsieur le Maire, de mettre la société EuroPalaces en demeure de respecter l'ensemble du cahier des charges jusqu'à cette date.

Dans cette attente, veuillez recevoir l'expression de notre considération distinguée.

Le collectif :

SAUVONS LE GRAND ECRAN

Extraits des « Quelques Réactions » de dernière minute sur notre site :

Le Grand Ecran fait partie du patrimoine parisien, comme le grand Rex, l'Olympia.

S'il n'a pas eu le succès que l'on pouvait espérer, la faute en revient aux animateurs de la société Gaumont qui sont demeurés timorés, nullissimes en matière d'originalité. Ils ont laissé le navire couler pour plusieurs raisons, et l'on est en droit de penser qu'elles étaient programmées par le consortium GAUMONT :

- la version originale, en permanence et toute la journée, est-ce bien raisonnable ?
- le prix des places,
- l'absence de visibilité des programmes mal affichés,
- pas ou peu de manifestations festives et populaires,
- les programmations en concurrence avec les salles de l'avenue des Gobelins, là où les films passent le plus souvent en version française pour les films tous publics.

On a eu malheureusement, en face de nous, des prédateurs qui se soucient peu de l'art, préférant de beaucoup la rentabilité financière au cinéma tout court.

Et cela s'est passé devant l'immobilisme coupable des politiques nationaux ou locaux, notre maire et sa cour. Sauvons le Grand écran par tous les moyens.

Christian G. (19/12/05)

Je suis passé devant le Grand Ecran cet après midi... j'ai eu un serrement au cœur.

Ce qui est clair, c'est que si la salle ferme, je boycotterai les salles de Gaumont et Pathé. Sans parler des commerces qui le remplaceraient. *Arnaud D. (19/12/05)*

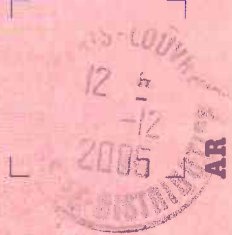
Je fais régulièrement 200kms aller rien que pour pouvoir savourer les grandes sorties cinéma sur le plus bel écran de Paris...qu'est-ce que je vais devenir sans lui...!? Qu'on ne nous l'enlève pas ! *Jean-Paul T. - 41200 Romorantin (Loir et Cher) (20/12/05)*

Je ne vois plus l'intérêt de conserver ma carte d'abonnement à usage illimité de Gaumont-Mk2 si la meilleure salle de Paris ferme ses portes. *Thierry G. - 92320 (20/12/05)*



LA POSTE 

**AVIS DE RÉCEPTION
DE VOTRE ENVOI
RECOMMANDÉ**



RA 0328 3516 5FR

Présenté le : **MAIRIE de PARIS**

Distribué le :

26 DEC. 2005

Signature du destinataire

Enreg. du Courrier

~~M. Bertrand DELANOË
Maire de Paris - MAIRIE de PARIS
place de l'Hôtel de Ville
75196 PARIS Cedex 04~~

RETOUR À :

SAUVONS LE GRAND ECRAN
<http://sauvonslegrandecran.free.fr>
adresse actuelle temporaire :
(33, avenue d'Italie, Paris 13^e)

RCS PARIS 352 000 000

AVIS DE RÉCEPTION